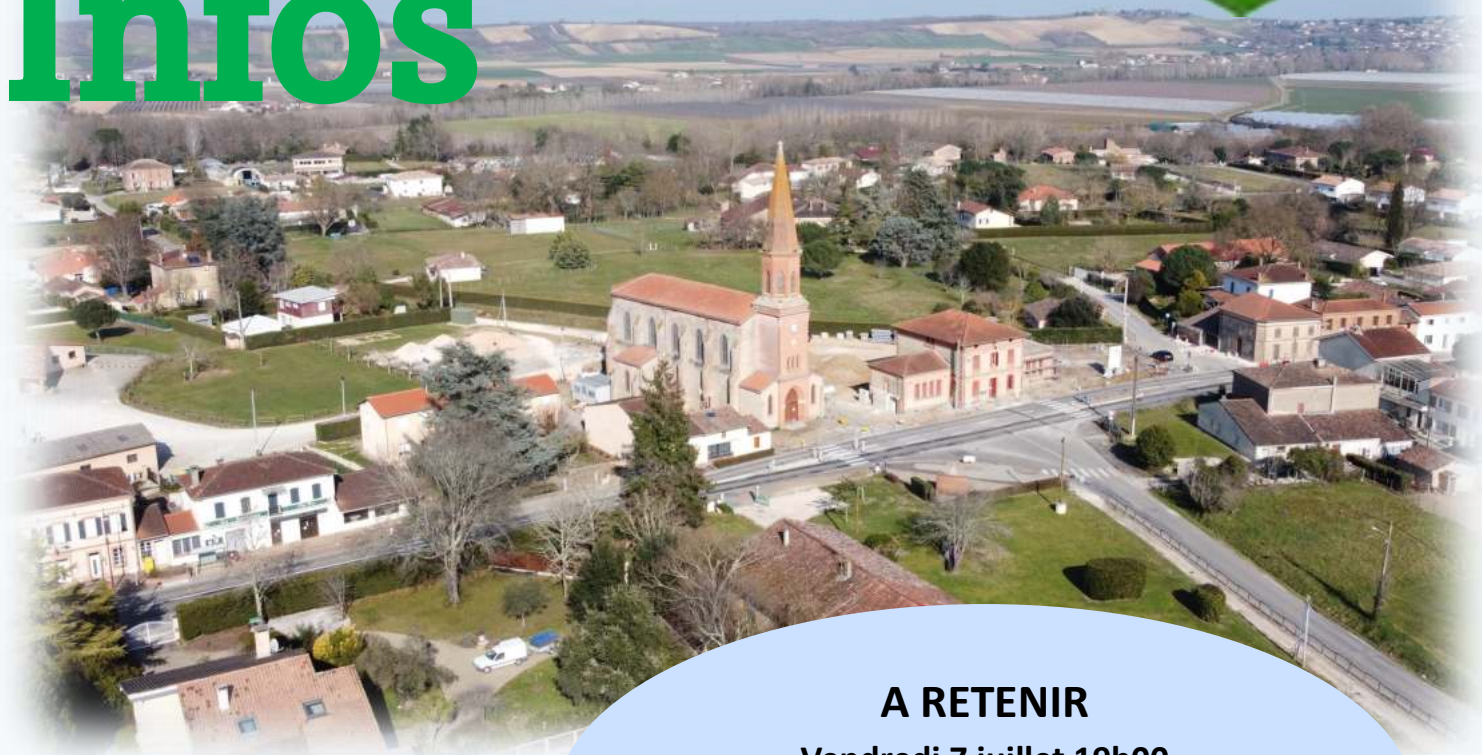


JUILLET 2023

ORGUEIL

Infos



A RETENIR
Vendredi 7 juillet 19h00
AUBERGE ESPAGNOLE MUSICALE
ESPACE JEAN CAPELLINI
Venez nombreux



AGENDA

25 Juin

Fête des associations—Espace Jean Capellini

7 juillet

Auberge espagnole musicale—Espace Jean Capellini

17 août

Cinéma plein air—film Le Chêne—séance à 21h00—Espace Jean Capellini

10 septembre



DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 17H30
Tristan Pfaff, pianiste internationale
Eglise d'Orgueil (82)

Récital Chopin, Liszt. Reconnu pour sa virtuosité et sa sensibilité, le pianiste international Tristan Pfaff vient présenter des extraits de son nouvel album, les Valses de Frédéric Chopin. Le programme sera complété par d'autres œuvres du même compositeur et des transcriptions de Franz Liszt.

Dégustation Château Coutinél

Tarifs : 20 €, 15€ communes partenaires, 7€ étudiants, gratuit mineurs

15-16 septembre

Festival à Montbartier : l'Echappée musicale

Cette année le festival accueille Umberto Tozzi, La Petite Culotte, Ridsa, Mentissa, Les P'tits Fils de Janine, Philippine Lavrey, Osiris, Prade et quelques artistes émergents.

19 septembre

Réunion publique Centre bourg—18h30 Espace Jean Capellini

Echanges avec les élus et architectes sur les travaux et réflexions en cours : aménagement des espaces publics, réhabilitation de la mairie, pôle commercial, nouveau plan de circulation, projet MOBY, ...



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

Edito



Chères orgueilloises, chers orgueillois,

Le 30 mars et le 14 avril dernier avaient lieu les conseils municipaux consacrés essentiellement aux finances communales : approbation du compte de gestion de M. le trésorier, du compte administratif, affectation des résultats et vote du budget primitif 2023.

Ces différentes délibérations mettent en évidence notre situation financière, très saine. L'important excédent de fonctionnement complété par un emprunt nous permettent de financer les grands projets d'Orgueil sans augmenter les taux d'imposition pour la partie communale. Nos impôts connaissant déjà une augmentation de 7.1% par la revalorisation des bases de la taxe foncière imposée par l'Etat.

A cette occasion je n'ai pas manqué de rappeler le contexte tendu dans lequel s'inscrit ce nouveau budget : inflation (qui devrait se maintenir jusqu'en 2025), hausse galopante du coût de l'énergie et des matières premières, revalorisation des points d'indices des fonctionnaires, dotation de l'Etat qui n'augmente pas (toujours pas indexée à l'inflation) ; ceci engendrant une maîtrise des dépenses de fonctionnement (recherche d'économie, gestion rigoureuse, rationalisation des dépenses..) et une limitation des investissements en dehors du projet d'aménagement du centre bourg.

Ce budget 2023 se veut donc prudent et raisonné tout en permettant de maintenir notre ambition pour Orgueil.

Les travaux ont d'ailleurs démarré. Vous en trouverez tous les détails en images dans cette édition. La coordination entre les maîtres d'œuvres des chantiers des espaces publics et de la mairie est remarquable. Nous pouvons nous féliciter de la grande implication des entreprises.

Pour vous expliquer de vive voix l'état d'avancement de tous ces projets, nous vous donnons rendez-vous le **19 septembre prochain à l'espace J. Capellini** dans le cadre d'une réunion publique.

En parallèle de ces travaux, l'actualité orgueilloise de ce semestre a été riche et l'été promet de belles rencontres.

Côté enfance, l'équipe enseignante est toujours aussi innovante et dynamique pour permettre aux plus jeunes des apprentissages de qualité et l'équipe périscolaire complète les ambitions éducatives de la commune par des propositions d'animation toujours aussi riches et variées. La fermeture de la 8ème classe vient toutefois ternir le tableau. Elle implique le départ de Delphine Eng. Je viens ici la remercier pour son implication. Elle a mis tout particulièrement son énergie et ses talents artistiques au service des enfants. Le conseil municipal se joint à moi pour lui souhaiter bonne route pour la suite de sa carrière.

L'actualité sociale et les animations locales ont retrouvé leur rythme de croisière aussi bien auprès de nos aînés (ateliers informatique, pâtisserie, sorties...) que pour les adolescents (fête Yakajouer, concert des Francas) ou encore pour tous les habitants par le dynamisme associatif : vide-greniers, troc aux plantes, vide ta chambre, fête de l'école, assos'actions... Nous vous exposons tous ces événements dans ce numéro.

Je vous rappelle par la même occasion que pour l'année prochaine nous envisageons une grande fête pour commémorer les 160 ans de la chute de la météorite d'Orgueil ! Avis aux bonnes volontés (et aux bonnes idées) !

Enfin l'été arrive à grand pas ; s'il est synonyme de rencontres et de partages autour d'animations (marché gourmand, cinéma plein air, festival, récital de piano...), il rime aussi avec de grandes vagues de chaleurs qui appellent à la prudence. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez connaissance de personnes fragiles et/ou isolées qui ont besoin d'attention particulière. La solidarité et la vigilance sont l'affaire de tous.

Je vous souhaite un très bel été,

Votre maire

Willy Authesserre



ENFANCE ET JEUNESSE

Orgueil s'inscrit dans la démarche « école innovante »

Impulsé par les travaux du Conseil national de la refondation, cette nouvelle démarche pour une école innovante a pour but de « faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités ». Un soutien financier sera dédié aux actions proposées dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.



Sous le pilotage de sa directrice Virginie Marcoux, une grande concertation a eu lieu le 7 février 2023 en présence de Mr Roques, Directeur Académique, Mme Dubarry, Inspectrice académique, Monsieur Authesserre, Maire d'Orgueil, Mme Pinaud-Verdier, adjointe en charge de l'enfance, les délégués des élèves, des représentants des parents d'élèves et des agents municipaux pour le volet périscolaire. Cette concertation a abouti à un projet d'« école innovante » autour de 3 axes :

- > Repenser l'espace classe pour répondre au mieux aux besoins des élèves : via des formations et la mise en place de classes flexibles.
- > Repenser le climat scolaire : via une formation commune pour les enseignants et les agents périscolaires et des heures de sophrologie supplémentaires.
- > Repenser l'aménagement extérieur de l'école en lien avec l'environnement durable et la sécurité : via des pergolas végétales côté élémentaire et la création d'une aire éducative.

Le dossier est en attente de validation mais un avis très favorable de la Direction académique est d'ores et déjà validé. Reste à savoir le montant alloué par les services de l'Etat pour réaliser ces actions.



Rentrée scolaire 2023 : des effectifs en baisse

Avec un peu moins de 170 enfants inscrits pour la prochaine rentrée, l'école connaîtra une fermeture de classe en septembre. Un effectif de 189 élèves aurait permis de garder la 8^{ème} classe.

ENFANCE ET JEUNESSE

Restauration scolaire

Dans le cadre du renouvellement du marché de restauration scolaire qui arrive à échéance le 31/08/2023, le groupement de commande avec les communes de Verdun s/Garonne, Bessens, Dieupentale, Monbéqui, Orgueil et Saint-Sardos a été reconduit et a intégré la commune de Savenès. Ce groupement a lancé le nouvel appel d'offre qui a été remporté par CR Martel qui est donc reconduit pour une durée d'un an.

En amont de ce renouvellement, la commission restauration scolaire (composée des élus, des agents de restauration et des parents d'élèves) avait mis en place deux nouvelles actions :

➔ Une expérimentation d'un mode self : très apprécié par les enfants, ce système de service s'est avéré être une réussite ; Monsieur le Maire et l'adjointe à l'enfance en ont attesté la pertinence au cours de leur prise de repas « test » et notamment l'impact positif sur le bruit et sur l'autonomie des enfants.

➔ Un questionnaire de satisfaction sur la qualité des repas : durant une semaine entière, les enfants ont été interrogés sur les repas servis à la cantine et les réponses sont très positives.

Ecomobilité scolaire - Moby

Le projet MOBY (voir détail dernière édition janvier 2023) a démarré et plusieurs actions sont en cours : présentation du dispositif aux parents d'élèves, questionnaire sur les usages en terme de mobilité (plus de 63% de votants), intervention auprès des élèves dans les classes élémentaires, réunion du Comité de pilotage...

Le diagnostic sera prochainement élaboré et permettra de connaître les préconisations d'actions à mettre en place pour élaborer notre Plan de Déplacement de l'Établissement Scolaire (PDES).

Des adolescents actifs sur la commune



Dans le cadre de l'Accueil de loisirs Ados de Yaka Jouer pour lequel la commune participe finan-

cièrement, un groupe de 13 jeunes ont financé leur projet de voyage culturel à Londres en organisant plusieurs actions sur le territoire : une tombola, des lotos et le festival de musique pop rock

« Festi'Jeunes » qui s'est déroulé le 1^{er} avril à la salle des fêtes d'Orgueil.

Les Francas ont eux aussi fait la fête à Orgueil le samedi 7 janvier : 21 jeunes se sont mobilisés pour organiser une soirée repas-concert dans l'optique de se financer un séjour collectif. Très réussie, la soirée a compté 150 convives.

Très impliquée auprès des partenaires investis auprès de la jeunesse, la municipalité a adhéré cette année à l'association d'éducation populaire des FRANCAS 82. Cette dernière sera un appui incontournable pour les agents (formations, projets, activités, ressources) et un formidable accompagnateur pédagogique en termes de réseau, d'information, de conseils, de techniques d'animation, d'outils...

La municipalité auprès des futurs collégiens

Comme d'accoutumé depuis 3 ans, Monsieur le Maire et Mme Pinaud-Verdier, adjointe en charge de l'enfance et la jeunesse ont remis aux enfants de CM2 leurs cadeaux de fin d'année : une clé USB et un livre sur les valeurs de la République. La municipalité leur souhaite une très belle rentrée au collège.

Une fin d'année animée

La kermesse et la fête de fin d'année ont eu lieu sur l'enceinte de l'école entre jeux et spectacles, avec une fin de soirée qui s'est terminée autour d'une auberge espagnole organisée par la FCPE.

L'association a également organisé le 11 juin un « vide ta chambre » au profit de la coopérative scolaire.

Côté spectacle les élèves de CM2 participant à la classe à horaires aménagés théâtre (C.H.A.T) ont aussi eu l'occasion de se produire sur scène en jouant leur nouveau spectacle, une adaptation du livre de Françoise du Chaxel « La terre qui ne voulait plus tourner ». Mis en scène par Reynald Rivart de la compagnie Arène Théâtre, les enfants ont révélé leurs talents le 23 mai à La Négrette, le 31 mai à La Muse de Bressols et le 1er juin sous le préau de l'école pour les parents.

Enfin l'école a aussi pu fêter son carnaval au cours duquel petits et grands ont pu profiter de cet après-midi récréative et du gouter.

Un périscolaire en plein essor

Sous l'impulsion des équipes d'animation, de nombreux projets ont été mis en place ce semestre dans le cadre du Projet Educatif du Territoire (PEDT). Quelques exemples :

- Développement de la motricité et de la coordination par la découverte de jeux ludiques ;
- Découverte de l'activité Rugby en partenariat avec le Racing Club Montalbanais ;
- Conception de Mr Carnaval par les enfants de maternelle, autour du thème de la Nature ;
- Projet « Prépare ton menu » au cours duquel les enfants ont conçu leur propre menu avec l'aide de la diététicienne de CRM. Le menu a été servi en Mai à toutes les écoles du Groupement de commandes ;
- Initiation à l'activité football sous l'angle du développement de la coordination, de l'agilité, le respect des règles et des partenaires/adversaires ; conclu par un Challenge football ;
- Réalisation d'une grande fresque souvenirs dans la salle périscolaire élémentaire, avec beaucoup de photos des temps d'animation de cette année scolaire

L'Accueil de loisirs des mercredis, une reprise réussie



Comme annoncé à la rentrée de septembre dernier, un Accueil de Loisirs (ALAE) géré par la municipalité a ouvert ses portes les mercredis en lieu et place du centre géré par Yakajouer. Les enfants sont toujours aussi nombreux à venir se retrouver pour partager des temps d'animations originaux proposés par l'équipe d'animation. En moyenne, 52 enfants y sont présents. Un planning d'animation varié est proposé à chaque période, de vacances à vacances, avec un fil conducteur. Au programme : des activités manuelles, des jeux collectifs, de la cuisine, des grands jeux, une sortie à Tohubohu, au Bowling et à la ferme du Ramier. Petits comme grands sont ravis de ces programmes.



ENFANCE ET JEUNESSE

Les classes découvertes, c'est reparti !

Les élèves des classes de CE2/CM1/CM2 ont pu partir en séjour du 9 au 12 mai dernier au domaine du Pignada à Anglet à la découverte du pays basque. Les élèves ont pu s'initier à la pelote basque et découvrir la forêt landaise et ont été sensibilisés à la pollution des océans et le ramassage des objets plastiques sur une plage.

Les élèves de maternelles (MS et GS) sont partis du 10 au 12 mai à Auwillar durant 2 nuits et trois jours. Au programme, découverte du village, balade en forêt....

Les enseignantes tiennent à remercier les parents et Mélanie Aguilar qui ont accompagné les classes. Ces voyages ont été possible grâce à la municipalité qui a pris en charge l'intégralité du transport.

Pendant ce temps, les élèves restés sur l'école ont profité de ces quelques jours pour peindre la fresque sur le préau de la maternelle. Les élèves ont pu profiter de l'expertise de Mme Eng et de Mme Bru (maman d'élève) pour les guider dans leurs travaux.

Les enseignantes des classes de CE1 ont aussi organisé une soirée de jeux de société à l'école autour d'une auberge espagnole avec tous les élèves et leurs parents. D'autres sorties pédagogiques sont encore prévues pour les classes qui ne sont pas parties en classe découverte : les GS/CP et CP/CE1 se rendront au jardin de Martel le 4 juillet et les PS/MS à Saint Sulpice le 19 juin pour visiter une ferme pédagogique.

Enfin les 22 et 23 mai les classes de CE1/CE2/CM1 et CM2 ont pu se rendre sur le site de la DRIMM à Montech pour finaliser le projet sur les déchets, projet mené sur toutes les classes par la Communauté de Communes. La sortie a également permis de visiter la pente d'eau de Montech.



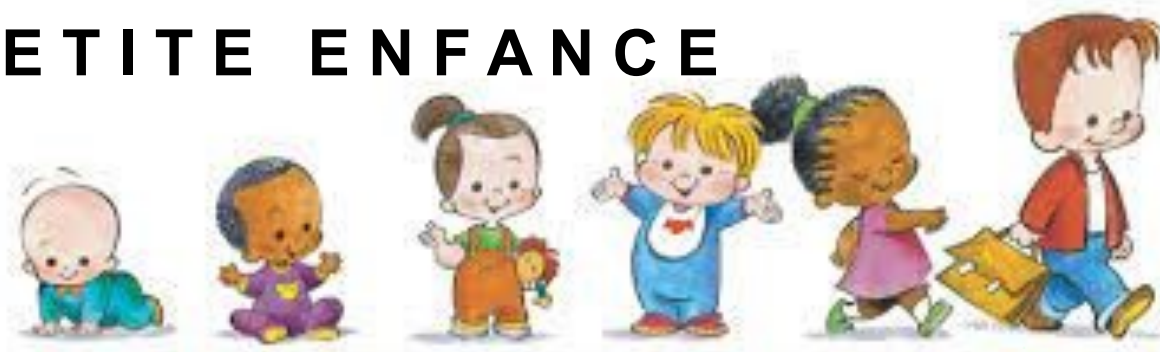
LIRE ET FAIRE LIRE Dispositif national d'ouverture à la lecture, en cohérence avec le projet éducatif et les pratiques pédagogiques de la structure périscolaire, nous recherchons des bénévoles de plus de 50 ans souhaitant offrir une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Des séances de lecture à haute voix sont ainsi organisées en petit groupe (2 à 6 enfants volontaires), une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

PROJET RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES :

L'équipe périscolaire municipale et le Comité de Pilotage du Projet EDucatif Territorial (PEDT) relancent ce projet qui consiste à créer un temps d'échanges entre les enfants de l'école et les aînés de la commune autour du partage d'un repas de midi, au sein du restaurant scolaire.

Afin de créer du lien entre les générations et de partager un moment convivial, les personnes de plus de 60 ans, domiciliées à Orgueil, ou grands parents d'enfants scolarisés à l'école sont donc invitées à participer à ce projet les 1^{ers} lundis et vendredis de chaque mois (dans la limite des places disponibles). L'accueil se fera sur l'école d'Orgueil de 12 h 00 à 12 h 45 pour le service maternelle et de 13 h 00 à 13 h 45 pour le service élémentaire. Pour toutes inscriptions ou renseignements, merci de vous rapprocher du Service Scolaire et Périscolaire au 06.41.38.69.79.

PETITE ENFANCE



RELAIS PETITE ENFANCE : un service pour les parents, futurs parents et enfants



Proposé par la Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne, le Relais petite Enfance (RPE) est un lieu d'information, d'échange, d'accompagnement, de soutien pédagogique et administratif destiné à un public varié (futurs parents, parents employeurs, candidats à l'agrément, assistants maternels, gardes à domicile et partenaires).

Dans ce cadre, des matinées d'éveil sont organisées à Orgueil et dans plusieurs communes du territoire où les professionnels de l'accueil individuel et les enfants peuvent se rencontrer en présence des animatrices pour partager un temps convivial, observer les enfants, jouer avec eux et échanger des savoir-faire et savoir-être.

Des spectacles sont aussi proposés comme le spectacle de fin d'année qui se déroulera en décembre.



De nombreuses sorties sont également proposées tout au long de l'année, dont prochainement : sorties à la Ferme de St Sardos et à Animaferme de Fronton, visites de la caserne de pompiers de Villebrumier.

Pour toute information vous pouvez nous contacter par mail : rpe@grandsud82.fr ou Par téléphone :
Antenne de Montech - 07.61.78.28.54
Antenne de Grisolles - 06.85.92.90.54
Antenne de Verdun/Garonne - 06.87.80.58.36

Consulter le site www.grandsud82.fr



**Une métamorphose qui se dessine ...
Un apaisement des vitesses et une végétalisation du centre bourg
pour un meilleur cadre de vie**



Vous êtes de plus en plus nombreux à flâner dans le centre du village pour suivre l'aménagement du centre bourg qui se dessine désormais sous nos yeux ...

L'illustration ci-dessus, affichée en 4m x 3m à côté de la future mairie, vous permet de vous projeter et mieux comprendre l'avancée des travaux.

Les chantiers des espaces publics et de la réhabilitation de la nouvelle mairie s'articulent de la meilleure façon.

Le premier avance à grands pas et devrait se terminer au plus tard en octobre.

Celui de la mairie, qui s'apparente davantage à un « travail de dentelle », se terminera au printemps prochain.

Projet centre bourg

La réhabilitation de la nouvelle mairie d'Orgueil

Rappel des aménagements projetés



Vue depuis la nouvelle rue à l'arrière de la mairie. A gauche, la salle des mariages et du conseil municipal. Au centre, l'accès principal à l'accueil. Il donnera sur un patio situé à droite du bâtiment. L'accès à la mairie depuis la Grand rue (RD930) sera également possible

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



Projet centre bourg

PLAN DU 1^{ER} ÉTAGE



Avancée des travaux

Le gros œuvre est désormais terminé.

Charpentiers et maçons ont « ouvert le bal » en articulant leurs interventions respectives.

Les charpentiers ont remplacé poutres et chevrons le nécessitant et terminent de remanier les tuiles.

Les maçons ont réalisé le curage intérieur, ajusté les ouvertures extérieures et déposé les anciennes menuiseries.

Les travaux des aménagements intérieurs ont débuté mi-mai par l'isolation des planchers.



Une ouverture permettra la création de la future salle des mariages et du conseil municipal.

Projet centre bourg

Une vue intérieure des 2 premiers niveaux. En bas : le futur accueil. En haut : à gauche, le futur bureau des élus et à droite, la future salle de réunion.



Au sous-sol, les futures archives sous la future salle des mariages et du conseil municipal.

Projet centre bourg



L'ouverture de gauche permettra l'accès aux futurs bureaux « comptabilité/ressources humaines » et « urbanisme ». A droite, la colonne dans laquelle sera installé un ascenseur. A gauche, emplacement du futur bureau des services techniques.



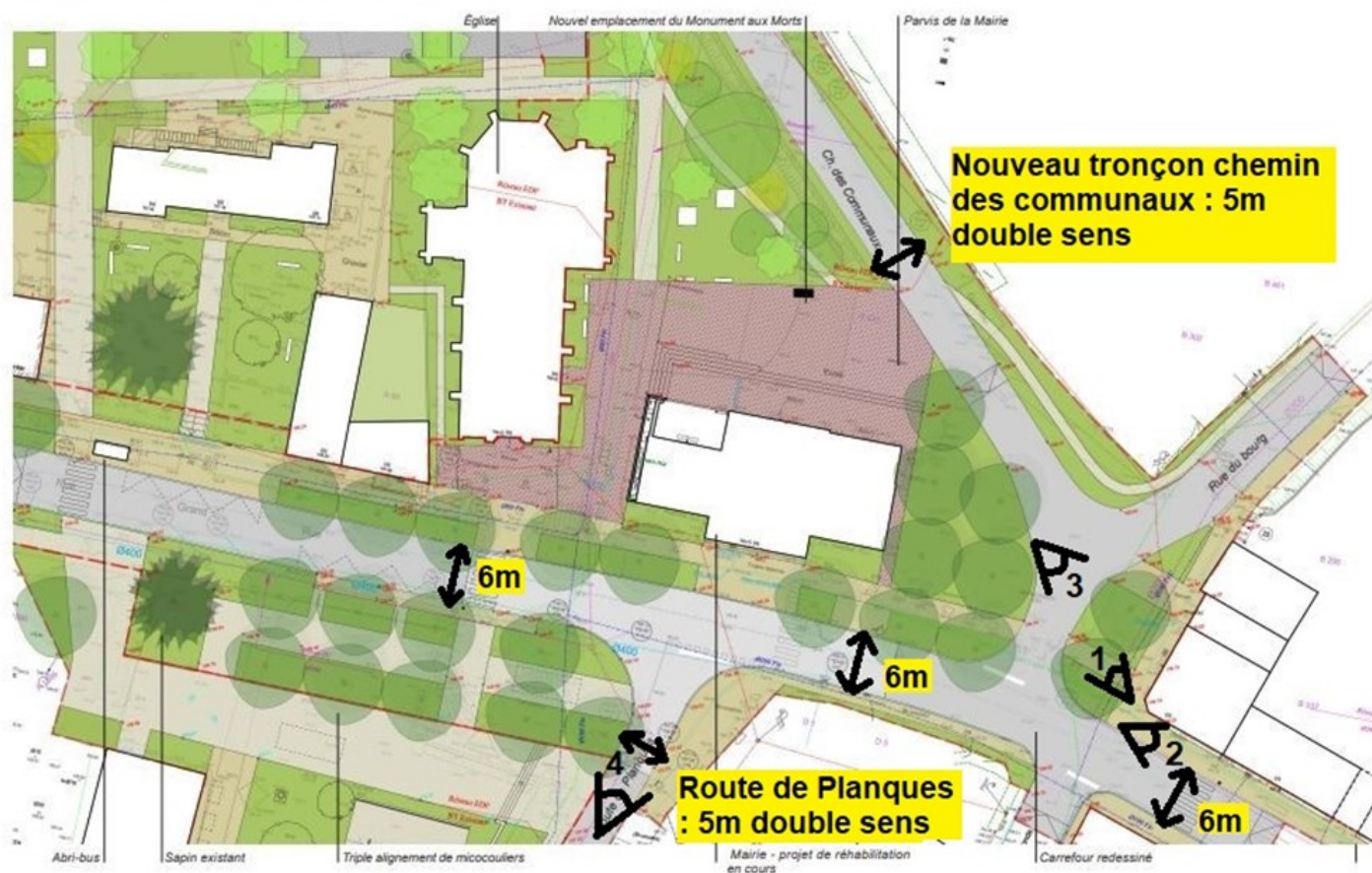
Les agents municipaux Maud de Clédat (Directrice Générale des Services) et Patrick Viatgé (Responsable des services techniques) au centre de l'accueil de la future mairie ... Ils assurent un suivi remarquable des travaux au quotidien !



Ouverture donnant accès au futur patio depuis l'accueil de la mairie

Projet centre bourg

LES ABORDS DE LA MAIRIE



Avancée des travaux



Vue sur le nouveau tronçon du chemin des communaux (entre la RD et le nouveau transformateur) : la circulation se fera en double sens et permettra l'accès et la sortie de la poche de stationnements située à l'arrière de l'Eglise et de l'Ostal del Cèdre. La rue du bourg reste en sens unique.

Projet centre bourg



Un nouveau parvis devant la maison « Anglas » qui qualifie et redonne de nouvelles perspectives à cette bâtisse, propriété de la commune.

Route de planques : une chaussée **qui reste en double sens**. Elle est réduite à 5m toujours dans l'objectif d'apaiser la vitesse en centre bourg.



Trottoirs élargis et sécurisés le long de la RD (direction Nohic)

Espace pris sur la chaussée de la RD dont l'emprise sera réduite à 6 m (minimum autorisé par le conseil départemental).

La surélévation de la chaussée (prévue à cet endroit) et la chaussée rétrécie apaiseront la vitesse.



Projet centre bourg

Votre futur Pôle commercial de proximité



Comme présenté lors du précédent bulletin la ferme abritant « les saveurs du Carretou » deviendra le futur pôle commercial de proximité d'Orgueil.

En plus du Carretou, les premières réflexions envisagent la possibilité de créer 2 cellules commerciales de 80 m². Des commerces qui viendraient compléter l'offre existante afin de répondre à vos besoins.

Le cabinet d'architecture « Atelier A » avance dans ses propositions et doit remettre un projet affiné, notamment d'un point de vue financier, en début d'été.



Phasage chantier - Plan du rez-de-chaussée



CAMPAGNES VIVANTES

Orgueil, site démonstrateur pour l'association « Campagnes Vivantes 82 »



Pour nous accompagner dans notre politique de plantation et de végétalisation d'Orgueil, nous avons adhéré à l'association « **Campagnes Vivantes 82** » en 2021.

Campagnes vivantes nous a accompagné l'année dernière dans plusieurs actions :

- Formation des services techniques pour une meilleure gestion du patrimoine arboré de la commune ;
- Sensibilisation et formation des habitants, des élus et des agents notamment au travers des deux chantiers participatifs réalisés au printemps 2022.



La réussite des 2 chantiers de plantation et la fluidité de mise en œuvre entre élus et services techniques a permis à la commune de devenir site démonstrateur du savoir-faire de l'association.

Une matinée d'échanges autour de l'arbre et de la haie champêtres s'est donc déroulée le 12 mai dernier. Les deux sites plantés (salle des fêtes et école) ont été visités.

Les communes de Varennes, Villebrumier, Finhan, Nohic, Labastide Saint pierre, la communauté des communes mais aussi le CAUE82 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) ont répondu présents pour bénéficier de notre retour d'expérience.



Monsieur le Maire, Yann Drezen (1^{er} adjoint) et Patrick Viatgé expliquant aux élus de la communauté de communes la démarche d'intégration de plantations dans le projet du centre bourg

Deux nouvelles actions avec Campagnes vivantes 82 viennent d'être actées pour cette année 2023 :

- Réalisation d'un livrable pour des préconisations sur le sujet de la végétalisation de la cour de récréation de l'école primaire ;
- Réalisation d'une animation périscolaire avec les enfants de l'école primaire – animation pratique : présentation de la plantation de l'école et découverte des essences locales.

Zoom sur notre Monument aux morts

Histoire de la construction

C'est pendant la séance du conseil municipal du 29 mai 1919 que la décision est prise d'élever un monument en l'honneur des enfants d'Orgueil morts pour la France et de le placer au centre du cimetière communal.

Le 22 juin 1919 le conseil municipal décide d'acquérir une concession et un caveau de famille inutilisé. Le monument sera édifié à l'emplacement du caveau, en utilisant les matériaux de ce dernier.

Dans la séance du conseil municipal du 27 décembre 1920 monsieur le Maire fait connaître que la souscription organisée par la commune pour l'édification d'un monument aux morts a produit la somme de 1.600 francs et il soumet au conseil municipal les plans et le devis du monument dressés par le sieur Ferrié. Le conseil approuve le projet, un emprunt de 1.200 francs remboursable par une imposition extraordinaire sera inscrit au budget de l'année 1921 pour compléter la somme récoltée par la souscription.



Premier déplacement - 1964

Emplacement du monument aux morts en 1921

Lors de la séance du conseil municipal du 12 juillet 1963 il est indiqué que le monument aux morts sera transféré au printemps 1964 à l'angle de la Route de Fronton et de la route de Montauban, en face de l'église et la mairie.

Dans la séance du 29 février 1964 le conseil municipal donne son accord pour les travaux et le transport du monument du cimetière à son nouvel emplacement.

Lors de la séance du conseil municipal du 28 novembre 1964 il est transcrit que le monument a été déplacé et que la plantation d'arbustes et rosiers allait être faite.



Zoom sur notre Monument aux morts

Deuxième déplacement - 2023

L'emplacement choisi en 1964, malgré les aménagements réalisés en 1998, est devenu au fil du temps de moins en moins sécuritaire et de plus en plus bruyant compte tenu de l'augmentation du nombre de véhicules circulant sur la RD 930.

Dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-bourg, il a été acté par le conseil municipal que le monument aux morts sera placé sur le nouveau parvis de la mairie.



Cependant avant de trouver son emplacement définitif, le monument a dû être déplacé et positionner provisoirement sur l'espace Jean Capellini, devant la salle des fêtes. Ce déplacement a été fait le 16 mai 2023, après une préparation minutieuse par les équipes d'Eurovia (voir page suivante).

Ce monument sera restauré avec l'aide financière du Souvenir Français et nous pourrons prochainement rendre pleinement hommage aux enfants d'Orgueil morts pour la France ainsi qu'à tous ceux qui ont perdu leur vie au service de la patrie, sur un site plus favorable à ce devoir de mémoire.

En attendant cette nouvelle mise en place, et compte tenu de la préparation du déménagement de notre Monument aux Morts, c'est dans l'enceinte du Groupe Scolaire que Monsieur le Maire avait invité les habitants de la commune, pour la commémoration de ce 08 mai 2023.

La plaque commémorative 14/18 listant les enfants d'Orgueil, morts pour la France durant la Grande Guerre avait été installée, pour l'occasion.

Monsieur le Maire a prononcé un discours, lu le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Miralles, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Il a également remercié la chorale Chordaria pour l'interprétation des chants ainsi que les portes-drapeaux pour leur présence.



Les étapes du déplacement

Etape 1



Etape 2

Les abords du monument sont dégagés.



« Emmaillotage » et mise en place sous le socle d'une « palette » en fer capable de supporter les 9,5 tonnes.

Etape 3

Le 16 mai un engin de levage a posé le monument sur une remorque porte-chars



Etape 4



Le monument a été délicatement emmené vers son emplacement de stockage temporaire

VIE ASSOCIATIVE



LA RUCHE

On s'active à la Ruche !

Avec le retour des beaux jours, la Ruche a relancé son **Troc aux plantes** le 14 mai. Ce fut une belle journée : nous avons échappé à la pluie et passé un après-midi de partage autour des plantes. Accueillis à l'entrée de l'école, nous avons retrouvé avec plaisir des troqueurs fidèles depuis plusieurs années.

Les nouveaux venus sont souvent étonnés de la formule qui consiste à échanger toutes sortes de végétaux sans les acheter, et ils en apprécient vite le principe ! De plus, c'est l'occasion de se rencontrer, de discuter, et de créer du lien entre les habitants du village et des alentours.

Grâce aux adhérents et bénévoles présents, nous avons pu proposer des crêpes et boissons. Les animateurs du périscolaire nous ont également rejoints pour proposer des animations et jeux aux enfants. ... Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés à organiser et réussir cette journée !



Signalons également que notre petit groupe **d'abeilles tricoteuses** qui se réunit les mardis est toujours à l'œuvre. Nous vous montrerons les ouvrages qu'elles réalisent pour le service de néonatalogie de l'hôpital de Montauban à l'occasion de la journée des associations. Si vous aimez tricoter et papoter en bonne compagnie, n'hésitez pas à venir vous renseigner !



Enfin, nous vous attendons le 7 octobre à la salle des fêtes, pour la **soirée caritative** autour d'un bon repas en musique, au profit de l'association Grégory Lemarchal.

Pour vous renseigner sur le fonctionnement et les activités de notre association, rendez-vous le 25 juin ! A bientôt donc ...

VIE ASSOCIATIVE

FCPE

L'association de parents d'élèves FCPE a toujours autant de dynamisme pour proposer des idées de rencontres entre parents ou pour venir nourrir les projets qui mettent en lien l'école, la mairie et les partenaires locaux qui gravitent autour de nos enfants.

En ce sens, nous participons aux réflexions autour du PEDT, de la cantine et du projet MOBY. Ce dernier a pour objectif de revoir les modes d'accès à l'école, sécuriser le trajet, mettre en place des éco-mobilités... Pour rappel, le projet Moby a besoin de tous les habitants du village pour penser le réaménagement des voies de communication. Prochaine réunion en juin.

Afin de venir aider financièrement l'école, nous avons organisé une vente de plants et de fleurs, à l'occasion du carnaval le 21 avril. Vous êtes venus nombreux pour cet événement, nous vous en remercions. Nous avons également récolté des fonds en mettant en place une vente de glacières, décorées avec des dessins des enfants de l'école. Ainsi, nous avons pu financer intégralement une sortie scolaire concernant les classes de CE1, CE2 et prendre en charge une partie des frais de la venue d'auteurs à l'école cette année.

Aussi, nous espérons vous voir nombreux lors du « Vide ta chambre » que nous préparons activement pour le 11 juin dans l'enceinte de l'école.

Nous clôturerons l'année scolaire avec une auberge espagnole à l'issue de la fête de l'école le 30 juin.

Vous pouvez nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre ou nous faire partager vos idées par mail section.fcpe.orgueil@gmail.com

YOGA



L'association OMY (Orgueil Méditation Yoga) vous propose dès la rentrée de septembre des cours de yoga les mardis soir, ainsi que des ateliers yoga et méditation au long de l'année.

Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration visant à apporter un bien être physique et mental. La méditation apprend à revenir dans l'instant présent. Tous deux permettent de développer sa capacité d'attention, d'apprendre à s'écouter, et de renforcer esprit et corps.

2 cours les mardis soir (17h-18h15 et 18h45-20h), cours tous niveaux.

Mail : omymeditationyoga@gmail.com

Téléphone : 06 64 49 46 35



VIE ASSOCIATIVE

Les clubs de Campsas, Labastide et FC 2 Ponts se regroupent pour créer l'Étoile Sud 82, une école de foot prometteuse

Dans une initiative sans précédent, les clubs de football de Campsas, Labastide et FC 2 Ponts ont annoncé leur regroupement pour créer l'Étoile Sud 82, une école de football ambitieuse.

Cette nouvelle entité vise à offrir aux jeunes talents de la région une plateforme de développement de qualité, ainsi qu'à promouvoir la pratique du football chez les filles et les garçons de toutes les catégories.

Les dirigeants des trois clubs ont souligné les avantages de cette fusion, qui permettra de regrouper les ressources et les compétences pour offrir des installations modernes et des programmes d'entraînement de haut niveau. L'Étoile Sud 82 bénéficiera également de l'expérience et de l'expertise des entraîneurs des trois clubs, ce qui offrira aux jeunes joueurs un encadrement de qualité pour développer leur potentiel.

L'un des objectifs clés de l'Étoile Sud 82 est de renforcer la présence du football féminin dans la région. En encourageant le recrutement de filles dans toutes les catégories, le club souhaite créer une égalité des chances et permettre aux jeunes filles de s'épanouir dans le sport. Cette initiative s'inscrit dans un contexte où le football féminin connaît une popularité croissante et où la reconnaissance des talents féminins est de plus en plus importante.

Outre le recrutement de joueurs et de joueuses de U6 à U19 l'Étoile Sud 82 lance également un appel aux bénévoles. Ces volontaires seront essentiels au bon fonctionnement du club, en offrant leur soutien lors des matchs, des événements et de l'organisation générale. Les bénévoles joueront un rôle clé dans la création d'un environnement favorable à la pratique du football pour tous les membres de l'école de foot.

La fusion des clubs de Campsas, Labastide et FC 2 Ponts pour former l'Étoile Sud 82 représente une étape importante dans le développement du football dans la région. Cette initiative offre de nouvelles perspectives pour les jeunes talents, tout en favorisant l'inclusion et l'égalité des genres.

L'Étoile Sud 82 promet d'être une école de foot dynamique et prometteuse, prête à marquer de son empreinte le paysage du football local.

Le club de football FC2 Ponts accueille les jeunes filles ou les garçons de toutes les catégories, offrant des opportunités de formation et de jeu dans un environnement inclusif et stimulant. Que vous soyez débutant ou expérimenté, vous êtes invité à participer aux journées portes ouvertes et à découvrir le plaisir du football, en juin. L'objectif de ces journées est de promouvoir la pratique du sport et de fournir des opportunités de développement aux passionnés de football de nos villages.

Parallèlement, le club organise son tournoi annuel le 1er juillet à Orgueil.

Notre équipe U15 a connu un succès retentissant en devenant **championne du Tarn et Garonne** après avoir remporté la victoire contre l'équipe de Montauban.

L'équipe s'est distinguée par son esprit d'équipe solidaire, le gardien de but de l'équipe, a joué un rôle exceptionnel. Il a été élu meilleur joueur du match mettant en évidence son talent et sa contribution à l'équipe.

Le succès de l'équipe est également attribué au travail acharné des entraîneurs et à l'engagement des bénévoles qui soutiennent les jeunes joueurs tout au long de leur parcours.

Leur passion et leur dévouement sont essentiels à la réussite de l'équipe.

Félicitations à l'équipe U15 de l'entente LABASTIDE CAMPSAS FC2 Ponts pour leur victoire au tournoi et à tous ceux qui contribuent au succès du club, des joueurs aux entraîneurs et aux bénévoles. Continuez à représenter fièrement les couleurs de l'entente sur les terrains de football !

Si vous êtes intéressé par le football et souhaitez rejoindre le club des 2 Ponts, que ce soit en tant que joueur ou bénévole, n'hésitez pas à contacter le club aux coordonnées suivantes : **PASCAL 06.61.20.66.39**



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2022

Attribution du marché public de travaux pour la réhabilitation et la mise en accessibilité de la mairie : voté à l'unanimité

Présentation des subventions demandées :

	Mairie	Tr 1 Espaces Publics	Pole Commercial	
Cout global	1,1 M€	1,6 M€	0,9 M€	3,6 M€
Aides demandées	0,6 M€	0,9 M€	0,6 M€	2,1 M€
Taux de Sub	55%	56%	67%	58%
Reste à charge	0,5 M€	0,7 M€	0,3 M€	1,5 M€

L'attribution des lots pour la réhabilitation et mise en accessibilité de la mairie suite marché public est le suivant :

LOT 01 : Gros œuvre : attribué à CMPGB domicilié 82000 MONTAUBAN

LOT 02 : Enduits : attribué à SOL FACADE domicilié 31410 Noé

LOT 03 : Charpente et plancher bois : attribué à SARL AR CONSTRUCTION domicilié 47110 Allez et Cazeneuve

LOT 04 : Couverture, étanchéité, zinguerie, bardage bois : attribué à SARL AR CONSTRUCTION domicilié 47110 Allez et Cazeneuve

LOT 05 : Bardage métal – serrurerie : attribué à LAVITRY domicilié 82800 Nègrepelisse

LOT 06 : menuiseries extérieures : attribuée à PLANETE MENUISERIE domicilié 82000 Montauban

LOT 07 : menuiseries intérieures : attribué à CMB domicilié 82000 Montauban

LOT 08 : plâtrerie – isolation : attribué à JACKY MASSOUTIER domicilié à 81300 Graulhet

LOT 09 : revêtement de sol et faïences : attribué à LACAZE domicilié 82000 Montauban

LOT 10 : peinture et nettoyage : attribué à PSO domicilié 82000 Montauban

LOT 11 : électricité : attribué à JP Fauché domicilié 82130 Lafrançaise

LOT 12 : chauffage – ventilation – plomberie : attribué à BOURRIE domicilié 82000 Montauban

LOT 13 : élévateur PMR : attribué à SAS MIDILEV domicilié 81710 Saix

Attribution du marché public de travaux pour la requalification des espaces publics du centre historique d'Orgueil : voté à l'unanimité

Il ressort de l'analyse ainsi que des travaux et avis de la commission les attributions suivantes:

LOT 01 : VRD, revêtements, maçonnerie : attribué à EUROVIA MIDI PYRENEES SAS domicilié 82000 Montauban

LOT 02 : Eclairage public : attribué à SPIE CITY NETWORKS domicilié 82000 Montauban

LOT 03 : Espaces verts et jeux : attribué à SOCIETE MIDI PYRENEES ENVIRONNEMENT domicilié 31590 Verfeil

LOT 04 : Serrurerie et mobilier urbain : le lot n'est pas encore pourvu et sera attribué à l'issue d'une nouvelle délibération

Attribution du marché public de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et reconstruction de la ferme Jolibert en locaux commerciaux : voté à l'unanimité

Il ressort de l'analyse ainsi que des travaux et avis de la commission l'attribution suivante :

- ATELIER A Architecture Ville et Lumière domicilié 31000 Toulouse

- Bureau d'études techniques tout corps d'état IN SE, domicilié 12 850 Onet-Le-Château

- Economistes LEA, Les Economistes Associés domiciliés 31300 Toulouse comme maître d'œuvre de l'opération de Réhabilitation et reconstruction de la ferme Jolibert en locaux commerciaux

Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques : voté à l'unanimité

Les membres du conseil municipal approuvent les travaux d'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. L'implantation définitive de

cette borne de recharge sera déterminée en lien avec le projet de requalification des espaces publics du centre historique d'Orgueil.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2022

Modification des tarifs de location de la salle des fêtes de l'espace J. Capellini : adopté 12 pour, 1 contre, 3 abstentions

Le tarif comprend la location du vendredi 9h au lundi 9h.

- Du 1er Avril au 31 Octobre : 350 €
- Du 1er Novembre au 31 Mars : 450 €
- Journée supplémentaire ou journée en semaine :
 - Du 1er Avril au 31 Octobre : 100 €
 - Du 1er Novembre au 31 Mars : 150 €

Les associations, bénéficient de la gratuité d'une location par an hormis les animations caritatives pour lesquelles la gratuité est accordée.

Le tarif applicable aux associations comprend la location du vendredi 9h au lundi 9h.

- Du 1er Avril au 31 Octobre : 200 €
- Du 1er Novembre au 31 Mars : 350 €
- Journée supplémentaire ou journée en semaine :
 - Du 1er Avril au 31 Octobre : 100 €
 - Du 1er Novembre au 31 Mars : 150 €

Pour toute demande qui n'émane pas d'une association d'animation communale, un forfait de 12 € de l'heure sera appliqué en période hivernale.

Une caution d'un montant de 600 € est demandée au locataire.

Une caution de 120 € est demandée pour garantir le ménage

Vente d'un terrain sur la parcelle C738 de 74 m2 à la société Hivory : 14 pour, 2 abstentions

Vente d'un terrain de 74 m2 situé au milieu du parc photovoltaïque comprenant une antenne de radiotéléphonie pour 34000 €.

Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 février 2023

Adhésion de la commune au Syndicat Mixte Assainissement Garonne (SMAG) et transfert de la compétence assainissement collectif : voté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2023

Renouvellement d'adhésion au CBE du NET-TARN : voté à l'unanimité

L'adhésion au CBE du NET-Tarn permet à la collectivité de donner accès gratuitement aux Orgueillois à des services supplémentaires et actions sociales mais aussi à accompagner les porteurs de projets et associations de la commune : formations, café-réseau, sorties, ateliers collectifs...

Adhésion à l'association des maires ruraux de tarn et garonne : voté à l'unanimité

L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), créée en 1971, fédère près de 10.000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. L'AMRF est aujourd'hui une des interlocutrices des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux

Adhésion à l'association des francas de tarn et garonne : voté à l'unanimité

L'Association des Francas existe depuis 1944 et rassemble des hommes et des femmes préoccupés d'émancipation sociale pour les enfants et les jeunes, défricheurs de nouveaux champs d'activités et souvent précurseurs

Convention de gestion des populations de chats libres avec la Fondation 30 millions d'amis : voté à l'unanimité

Depuis septembre 2013, la Fondation 30 millions d'amis a mis en place une convention type pour encadrer son action avec les municipalités visant à maîtriser les populations de chats errants par le contrôle de leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur.

La Fondation s'engage alors à régler la moitié des frais de stérilisation et d'identification par puce électronique des chats libres, l'autre moitié des frais de stérilisation et d'identification étant à la charge de la mairie

Approbation de la convention du groupement de commandes pour la restauration scolaire : voté à l'unanimité

La commune souhaite poursuivre le fonctionnement du groupement de commande pour les repas en liaison froide concernant la restauration avec les communes d'Orgueil, Bessens, Dieupentale, Monbequi et Saint-Sardos ainsi que l'association MJC de Verdun-sur-Garonne

Approbation du Compte de Gestion 2022 – budget Commune : voté à l'unanimité

Approbation du Compte administratif 2022 – budget Commune : voté à l'unanimité

Approbation des statuts du syndicat mixte assainissement garonne (SMAG) : voté à l'unanimité

Approbation du compte de gestion 2022 - BUDGET assainissement : voté à l'unanimité

Approbation du Compte administratif 2022 – budget assainissement : voté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2023

Vote des taux d'imposition de la fiscalité locale 2023 : voté à l'unanimité

La commune décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Souscription d'un crédit court terme – crédit relais – financement du périmètre 1 espaces publics, réhabilitation de la mairie et réhabilitation de la ferme Jolibert : voté à l'unanimité

Ce crédit relais finance le besoin de trésorerie dans l'attente du versement des subventions et du remboursement de la TVA par le biais du fonds de compensation

Souscription d'un emprunt – financement du périmètre 1 espaces publics, réhabilitation de la mairie et réhabilitation de la ferme Jolibert : voté à l'unanimité

Demande d'un emprunt afin de financer les projets suivants :

- requalification des espaces publics (périmètre 1 correspondant au parvis de la mairie et RD)
- réhabilitation de la mairie
- réhabilitation de la ferme Jolibert.

Subventions allouées aux personnes de droit privé pour l'exercice 2023 : voté à l'unanimité

NOM	EXERCICE 2023
ANCIENS COMBATTANTS	50 €
RYTHMIQUE ORGUEIL CLUB	300 €
FC LES 2 PONTS	3 050 €
LA RUCHE	600 €
ACCA	800 €
RESTO DU CŒUR	200 €
AIPADAV	300 €
CHORDARIA	300 €
PETANQUE ORGUEILLOISE	800 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	200 €
BLEUET	100 €
TOTAL	6 700 €

Affectation des résultats 2022 budget commune : voté à l'unanimité (cf page 29)

Approbation du budget primitif 2023 de la commune : voté à l'unanimité (cf page 29)

Affectation des résultats 2022 budget assainissement : voté à l'unanimité

Approbation du budget primitif 2023 assainissement : voté à l'unanimité



Rénovation énergétique de votre logement

Le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Tarn-et-Garonne vous accompagne dans la rénovation énergétique de votre logement.

Que propose le Guichet Rénov'Occitanie pour la rénovation énergétique des logements ?

- **Des conseils neutres et gratuits**

Le conseiller énergie vous renseigne sur les modes de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, les procédés d'isolation ou encore les énergies renouvelables. Il vous oriente vers les solutions les mieux adaptées à vos besoins.

- **Une approche globale de vos travaux de rénovation**

La rénovation efficace d'un bâtiment nécessite une approche globale des travaux envisagés. Le conseiller énergie vous aide à définir votre projet et identifier le «bouquet de travaux» qui vous permettra de réduire votre facture énergétique annuelle. Il vous présente les techniques et matériaux accessibles sur le marché et peut vous orienter vers les organismes, bureaux d'études et entreprises adéquates.

- **Une analyse des aides financières mobilisables**

Envisager un projet de rénovation énergétique s'accompagne d'une réflexion sur l'enveloppe budgétaire de travaux. En fonction du scénario souhaité, le conseiller vous présente les aides financières auxquelles vous pourrez prétendre. Il met aussi à votre disposition de la documentation, des guides pratiques, fiches techniques et prêt de matériels (caméra thermique, sonde).

Comment rencontrer le Guichet Rénov'Occitanie pour entamer une rénovation énergétique ?

Le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82 vous renseigne uniquement sur rendez-vous, en présentiel ou par téléphone.

Grand Sud Tarn-et-Garonne propose 4 permanences :

- A Labastide-Saint-Pierre, Agence France Services, 90 avenue Jean Jaurès ;
- A Grisolles, Agence France Services, 9 rue François Faugères ;
- A Verdun-sur-Garonne, Locaux de GSTG, 302 route d'Auch ;
- A Montech, Locaux de GSTG, 8, rue de la Mouscane.

Toutes les infos sur le nouveau site de GSTG : <https://www.grandsud82.fr/renovation-energetique/>



La Communauté de communes octroie une aide forfaitaire locale de 1 000 € pour rénover son logement (sous conditions de ressources).



ACTION SOCIALE

L'atelier d'initiation informatique à la mairie d'Orgueil en direction des séniors de la commune d'Orgueil a débuté. Cet atelier est organisé par le CBE du NET-TARN en partenariat avec la commune d'Orgueil et grâce au soutien de la Conférence des financeurs 82 et de la Fondation AFNIC.

Cet atelier se compose de 5 séances de deux heures qui ont pour objectifs d'initier les séniors à l'utilisation d'un ordinateur, à l'apprentissage d'un traitement de texte comme Word, à la bonne pratique d'internet et de son email. Le CBE du NET-TARN et la Mairie d'Orgueil, à travers leur mission de maintenir le lien auprès des séniors, tient particulièrement à ces ateliers



Les participantes séniors et la formatrice numérique du CBE du NET-TARN

qui permettent de réduire la fracture numérique auprès des personnes de plus de 60 ans. La crise du COVID-19 a renforcé ce besoin sans cesse grandissant de remédier à cette fracture. Le CBE du NET-TARN propose aussi parmi ses missions, différentes actions individuelles et collectives, en direction des séniors de son territoire, sous forme de sorties ou encore d'ateliers. L'objectif principal de ces actions étant de permettre aux personnes de plus de 60 ans de maintenir et/ou de créer du lien social autour de chez eux. D'autres ateliers séniors vont avoir lieu sur d'autres communes du territoire du CBE du NET.

Ainsi sont prévus sur Orgueil :

- 5 sorties culturelles
- 3 conférences santé
- 4 ateliers cognitifs (7, 10, 17 et 21 juillet 9h00 à 10h30)
- 2 ateliers numériques
- 1 atelier prévention des chutes
- 2 ateliers pâtisserie
- 1 atelier estime de soi.

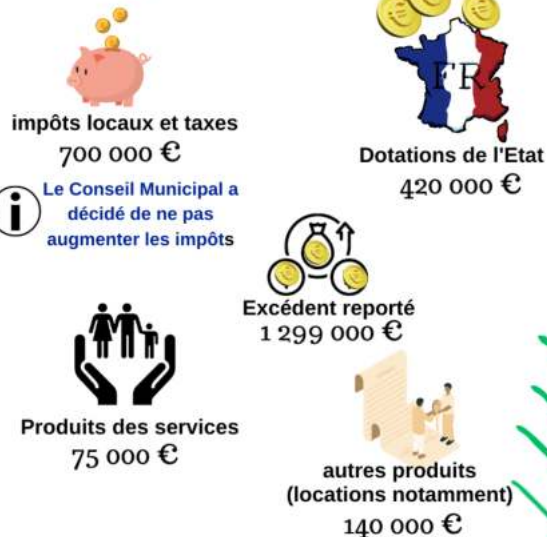


Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le CBE du NET TARN au : **05.62.89.07.70** ou sur place (69 allée des écoles à Bessières) ou par mail : contact@cbedunet.org.

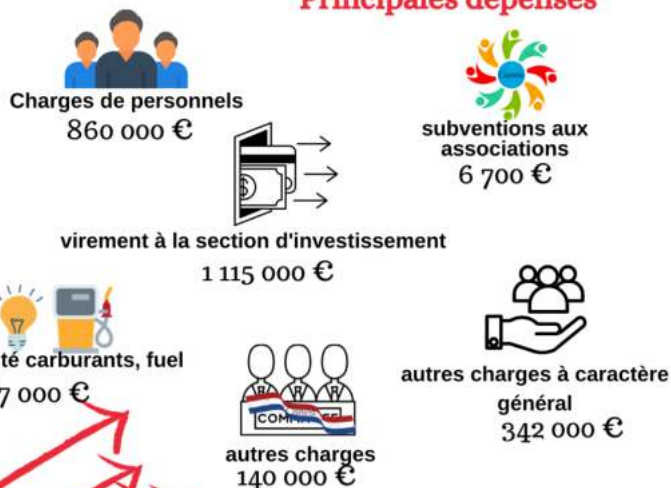
Retrouvez-les sur FACEBOOK : Cbe du nord est toulousain tarn
Retrouvez également toutes les informations à la mairie d'ORGUEIL qui co-organise ces actions

BUDGET COMMUNAL

Principales recettes



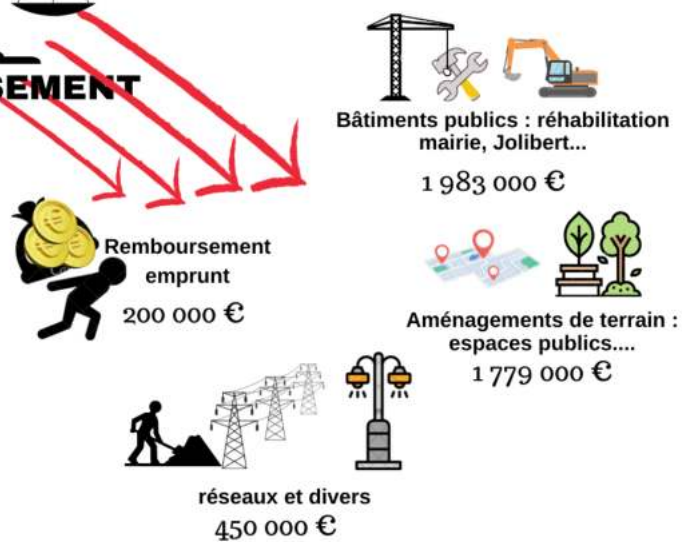
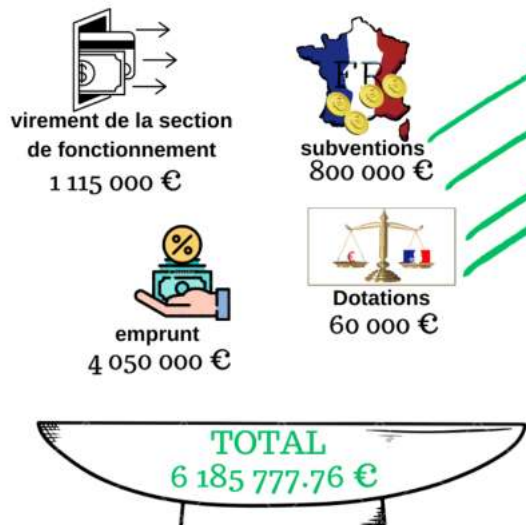
Principales dépenses



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT





CEREMONIE VŒUX

Pour sa première cérémonie des vœux à la population, Monsieur le Maire, accompagné du conseil municipal, a présenté un bilan complet de la commune. Dans une salle des fêtes bien remplie, Willy Authesserre a d'abord remercié les personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation et présenté les nombreuses personnalités.

Sur le thème "Comment préparer la commune aux enjeux et défis de demain ?", il a abordé "le fil rouge de l'année à venir" : les travaux de l'aménagement du centre-bourg. Issu d'une grande concertation citoyenne, ce projet entre dans sa phase opérationnelle pour "mettre Orgueil dans une nouvelle ère de modernité". Ce grand projet se décline en trois grandes réalisations : la réhabilitation de la mairie (dont on peut remarquer les avancées), les aménagements des espaces publics tout autour, puis la réalisation d'un petit pôle commercial autour du "Carretou".

Mais ce projet est plus global : toutes les autres réalisations municipales sont liées à lui avec l'objectif de porter une forte ambition environnementale, de favoriser le vivre ensemble et les échanges entre habitants, et de développer le dynamisme de la commune. Tout cela avec une maîtrise démographique et en préservant le caractère rural.



Pour l'aspect financier, Willy Authesserre s'est voulu rassurant en précisant qu'il serait fidèle à ses engagements de ne pas augmenter les impôts locaux pour financer ces projets. Les finances locales sont saines et les projets finançables sans faire évoluer la fiscalité.

Après avoir tracé le travail des commissions et leurs actions en cours et futures, un accent particulier a mis à l'honneur les dévoués bénévoles associatifs qui donnent du temps et de l'énergie au quotidien pour animer la commune.

Et c'est autour du pot de l'amitié que cette cérémonie des vœux 2023 s'est clôturée

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ANIMAUX ERRANTS

Le Maire, les conseillers municipaux, les agents municipaux sont trop souvent sollicités pour récupérer sur la voie publique des chiens en divagation, de jour comme de nuit.

Pour rappel, la municipalité a signé une convention avec une société spécialisée (SACPA) pour la capture et la prise en charge des chiens en divagation qui intervient 24/24, 7j/7 et 365 jours/an. Désormais, tout chien errant est envoyé vers la fourrière et le propriétaire devra s'acquitter des coûts de gardiennage.

Merci de surveiller vos animaux de compagnie

Nouveau

Afin de gérer les populations de chats libres (dits « chats errants ») en maîtrisant leur prolifération, une solution efficace a maintes fois fait ses preuves : contrôler leur reproduction par la stérilisation. En effet, d'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris... D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité. De plus, le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre chat de s'y introduire. Si des chats résident en un lieu, c'est qu'il existe en effet un biotope favorable et les éradiquer entraîne leur remplacement spontané et immédiat par d'autres.

Ainsi, la commune d'Orgueil a conventionné avec la Fondation 30 millions d'amis afin de maîtriser les populations de chats errants par le contrôle de leur reproduction. Les chats sont identifiés par puce électronique au nom de la Fondation 30 Millions d'Amis. L'organisation des campagnes de stérilisations et d'identification des chats libres, le trappage, le transport vers le vétérinaire et la convalescence des chats devant être gérés par la Mairie, la municipalité fait appel à une nouvelle association locale « **Aide O'Patounes** », domiciliée à Orgueil, qui a pour fonction de gérer cette protection et ce contrôle de la population de chats errants sur la Commune. Elle assure ainsi capture, transport et convalescence nécessaires au dispositif. Mais attention, l'intervention de l'association Aide O'Patounes sera conditionnée à la demande préalable de la Mairie. Ainsi, si vous constatez des chats errants autour de chez vous, vous êtes invités à contacter l'accueil de la Mairie qui mandatera O'Patounes pour intervenir.



Soirée cinéma plein air

Cette année la soirée se déroulera le **17 aout à 21h00** à l'espace Jean Capellini. A cette occasion, le film **LE CHÊNE** sera diffusé.

Avant la séance, nous proposons de se retrouver pour une auberge espagnole à partir de 19h00.

FETE DE LA METEORITE

La municipalité lance sa **FETE DE LA METEORITE**.

Le 14 Mai 2024 sera le 160ème anniversaire de la chute de la météorite d'Orgueil ! Une formidable occasion de créer un évènement original et convivial avec et pour les habitants !

Nous mettons en place un groupe de réflexion pour organiser tous ensemble une merveilleuse fête de la Météorite. Si vous êtes partants, faites-vous connaître auprès de Julie à l'accueil de la Mairie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SERVICE MUNICIPAL DE LOCATION DE BENNE POUR VOS DECHETS VERTS

Pour rappel il est strictement interdit de brûler vos déchets à l'air libre. Cette interdiction est motivée par des considérations de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour prévenir d'une part les éventuels troubles de voisinage liés aux odeurs ou à la fumée, et d'autre part, les risques d'incendie si les feux ne sont pas maîtrisés ou surveillés.

Brûler des déchets verts dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement.

Attention : la personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Des alternatives existent : paillage ; compost individuel ; dépôt en déchetterie ; location de la benne communale ; broyage (service CCGSTG).

La mairie met à votre disposition une benne destinée à vous permettre l'évacuation des déchets verts (uniquement).

Le prix de la location est de 30€ pour le Week-End et 10€ à la journée ou demi-journée.

La réservation de la benne s'effectue auprès du secrétariat de la mairie. Tél. 05.63.30.51.50.

Tous les détails sur le site de la Mairie www.orgueil.fr

FUTURE CASERNE POMPIERS

Le projet de création de la future caserne de Villebrumier avance bien. L'avant-projet a été présenté à toutes les communes concernées (Villebrumier, orgueil, Saint Nauphary, Reyniès, Nohic et Varennes) par l'architecte Aster Architecture. Le projet d'ouverture est envisagé pour l'été 2024.

Pour rappel la commune participe financièrement à hauteur de 27 000 € sur 2023 et autant sur 2024.



ÉTAT CIVIL (1er semestre 2023)

MARIAGES

1er avril 2023

YOVANOVITH Sébastien, Nicolas
et FONTANET Karine, Marilyne

DECES

26 décembre 2022

PETRYK Zoia, Vitaliivna épouse
AUROUX

1er janvier 2023

SOULIE Michel, Antoine

2 janvier 2023

SIMONIN Michel, Camille

3 mars 2023

VIALANET René

26 mars 2023

TESSIER Stéphane

NAISSANCES

2 janvier 2023

GARCIA Rose, Marie-Sophie,
Marguerite

3 janvier 2023

VILLA Pablo

11 janvier 2023

ANDRE Rose, Marie, Louise

25 janvier 2023

CHABCHOUBI Amel

2 février 2023

HEURTEAU LIMES Charlie

5 février 2023

CAPDEVILLE Lilly, Anne, Jeanne

19 février 2023

DUCRET Abby, Jeanne, Marie

1er mars 2023

DAVOUST Cloé, Lucette, Odette

13 avril 2023

ARNAL Margot, Geneviève, Brigitte